

# Quelques notes sur VILLES-SUR-AUZON

\*\*\*

De « Villa » en 1380 ; De « Villis » en 1492

Peuplé, aujourd'hui, d'un peu plus de 1200 habitants, ce village, autrefois entouré de remparts, remplacés, depuis, par des maisons, a gardé sa forme circulaire. Seuls subsistent, du 18ème siècle, une seule porte, actuellement désignée sous le nom de Grand Portail et par endroits, d'anciens murs construits en « pierres sarrasines ».

Lors des travaux de destruction d'un îlot insalubre au centre du village, ont disparu : « la place des cents canards », sans doute une déformation du nom « Saint Cannat », ainsi que la rue de la juiverie rappelant qu'une communauté juive a dû exister dans le passé, à une époque où les papes d'Avignon *ghettorisaient* les populations du Comtat Venaissin...

Quant à son église située en dehors des anciens remparts, c'est la seconde église du village ; comme l'indique la date portée sur l'horloge, elle fut construite au début de la deuxième moitié du 19ème siècle afin de remplacer celle du 18ème siècle, devenue trop petite et vétuste.

L'architecture de ce monument est assez banale, mais ce qui attire l'attention, ce sont les devises nationales gravées et peintes en rouge : « Liberté, Egalité, Fraternité ».

C'est en février 1848 que la seconde République décide officiellement que la célèbre formule révolutionnaire sera sa devise. Après une longue éclipse sous le second empire, elle sera reprise par la troisième République et subira une nouvelle interruption sous le gouvernement de Pétain.

La décision de graver la devise républicaine sur le fronton de l'église de Villes-sur-Auzon a été prise par son Conseil Municipal, le 15 novembre 1891. De nombreuses communes ont

pris, à l'époque, la même délibération.

Il reste ainsi quelques souvenirs, encore inscrits aux façades de certaines églises (environ 110 inscriptions identiques répertoriées dont une majorité sur le pourtour méditerranéen ; pour le Vaucluse : Bédarrides, Carpentras, Caumont-sur-Durance, L'Isle-sur-Sorgue, Mornas, Saint-Saturnin-les-Apt, Vaison la Romaine).

Cette présence, plutôt singulière sur un bâtiment de culte, n'est pas anodine.

En effet, il s'agissait, toujours à la même époque... , d'imposer à l'église les principes de la Révolution de 1789. Cette mise au pas des cléricaux fut poursuivie pendant l'insurrection de la Commune de Paris et affirmée durablement dans le marbre de la loi durant la troisième République (séparation de l'église et de l'État, suppression des congrégations religieuses, laïcisation des hôpitaux, pompes funèbres, cimetières...).

Qu'elles soient effacées et difficilement discernables ou maintenues en très bon état pour mieux en assurer la lecture (comme à Villes-sur-Auzon), ces marques républicaines rappellent incidemment, qu'une religion n'adhère aux principes de liberté, d'égalité et de fraternité que sous la contrainte et en contradiction totale avec les textes dits sacrés.

On y chercherait en vain une ébauche de liberté individuelle ou un soupçon d'égalité avec, par exemple, les non croyants ou entre les hommes et les femmes.

Si cette subordination de l'institution catholique à l'État peut apparaître comme liberticide, lui laisser une entière liberté aurait été l'autoriser à renouer avec son histoire et ses fondements totalitaires.

C'est du moins ce que pensait, à l'époque, les révolutionnaires de 1789...

Alain FEYS

